

## AVANT PROPOS

L'étude de cette année démontre que les jeunes issus des formations «Transport» en apprentissage (78 %) répondent relativement plus à l'enquête de placement que les jeunes issus des formations «Conduite Routière» et «Logistique» en apprentissage (respectivement 69 % et 65 %), principalement des jeunes issus de niveau 7 (ex niv. I & II) ou de niveau 5 (ex niv. III) ; le taux de retour (toutes formations confondues) de l'enquête étant de 69 % (- 12 points).

Parmi les jeunes formés en Transport - Logistique, près d'un jeune sur trois est issu d'une formation en apprentissage (tous diplômes confondus au sein des Lycées Education Nationale soutenus par l'AFT dans le cadre de la Convention générale de coopération avec l'Education Nationale ou au sein des Centres et Ecoles de la profession), un peu plus d'un jeune sur dix est une femme.

Toutes formations confondues, 2 846 jeunes, diplômés ou non, ont terminé leur formation Transport - Logistique en apprentissage dans les Centres de formation ou Ecoles de la Profession soutenus par la branche «Transports routiers et activités auxiliaires» à la fin de l'année «scolaire» 2017-2018 soit pour entrer dans la vie active, soit pour poursuivre leurs études ou autre... 1 719 jeunes, représentant l'échantillon étudié dans ce fascicule, ont répondu positivement à cette enquête.

Six mois après la fin de leur formation en apprentissage dans les filières du Transport et de la Logistique, 98 % des jeunes sortants sont en emploi ou en recherche d'emploi et 2 % ont fait le choix de s'orienter vers une poursuite d'études à temps plein (ou redoublent).

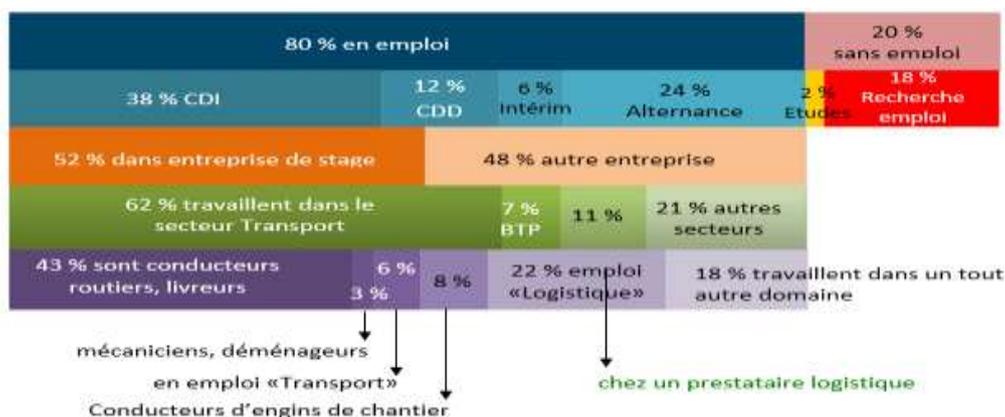
Dans un contexte économique favorable, l'insertion professionnelle est en légère baisse et la part des jeunes en recherche d'emploi augmente de 3 points.

Parmi les actifs, 82 % (- 4 points) ont trouvé leur premier emploi, majoritairement sur des contrats à durée indéterminée et 30 % (+ 4 points) de ceux en emploi ont fait le choix de poursuivre une formation en alternance. Cependant, l'étude révèle que les jeunes de formation «Logistique» en apprentissage rencontrent plus de difficulté d'insertion que ceux de formation «Conduite Routière» ou «Transport» en apprentissage et se trouvent plus fréquemment en situation de contrat intérimaire.

Dans l'ensemble, le secteur d'activité de l'entreprise d'insertion est en lien direct avec la formation réalisée. En effet, parmi les jeunes en emploi, 70 % occupent un emploi stable ou à durée déterminée dans une entreprise du secteur du Transport ou de la Logistique (contre 61 % l'année précédente), le transport restant le premier secteur d'insertion.

L'étude révèle que les jeunes de la population observée sont plus ou moins mobiles selon le niveau de formation atteint : 50 % (- 3 points) ont suivi leur formation en apprentissage dans un rayon de moins de 25 km de leur domicile, majoritairement des jeunes issus de formation «Logistique» (pour 59 % d'entre eux), et 73 % (+ 5 points) ont trouvé un emploi dans ce même rayon.

D'une manière plus générale sur les jeunes apprentis sortants des formations Transport - Logistique, l'étude dévoile à nouveau une population âgée, essentiellement masculine, issue principalement de l'enseignement technique et professionnel.



## BILAN 2018



### CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SORTANTE :

2 846 jeunes ont poursuivi leur dernière année de formation en apprentissage en Transport - Logistique en 2017-18 dans les Centres de formation et Ecoles de la Profession et 4 % d'entre eux ont abandonné la formation et quitté le système éducatif avant la fin de leur cursus en apprentissage.

86 % des jeunes ayant terminé leur cursus de formation sont diplômés.

Au sein de la population enquêtée (les 1 719 jeunes ayant répondu positivement à notre enquête de placement), on retrouve les différences déjà constatées dans les enquêtes précédentes :

- A niveau donné, les spécialités restent marquées par le genre. La population féminine, bien qu'en évolution, reste toujours minoritaire dans les formations Transport - Logistique en apprentissage (12 %). Néanmoins, le niveau de formation des femmes est plus élevé que celui des hommes, 69 % d'entre elles étant issues d'une formation au minimum de niveau 5 (*ex niv. III*) contre 33 % d'hommes et 90 % de ces jeunes femmes, toutes formations confondues, sont diplômées.  
En outre, l'analyse temporelle (sur 12 ans) montre une évolution de la population féminine (bien qu'en baisse cette dernière année) dans les formations Transport - Logistique en apprentissage (- 2 points) à l'inverse de ces mêmes formations à l'Education Nationale par le biais de la voie scolaire où les études révèlent un repli constant de la population féminine (- 9 points).
- En grande partie, les jeunes sortant des formations Transport - Logistique en apprentissage ont atteint l'âge de la majorité (99 %).  
Un vieillissement de la population issue des formations Transport - Logistique est observé depuis 2007 (progression de 20 points de la part des jeunes de «20 ans et plus») ; ceci s'expliquant notamment par le développement d'une offre de formation en apprentissage axée sur du niveau 5 (*ex niv. III*), du niveau 6 (*ex niv. II & III*) et du niveau 7 (*ex niv. I & II*).
- Bien qu'en diminution, l'enseignement technique et professionnel reste un vivier important de candidats pour les formations Transport - Logistique en apprentissage : 62 % des sortants sont issus de l'enseignement technique et professionnel [principalement pour les sortants de formations de niveau 7 (*ex niv. I & II*) : MTL (94 %) et MOLI (60 %) et de niveau 5 (*ex niv. III*) : TSTTM (71 %) et TSMEI (68 %)].  
Les jeunes sortants issus de l'enseignement technique et professionnel ou de l'enseignement général sont respectivement diplômés à 90 % et 88 %.
- Ces jeunes ont trouvé aisément un centre de formation ou une école de la Profession proche de leur domicile et sont plus ou moins mobiles selon le niveau de formation atteint.

### SITUATION PROFESSIONNELLE :

L'analyse de l'ensemble des situations déclarées 6 mois après la présentation à l'examen montre que :

- 98 % des jeunes sont sur le marché du travail (80 % en emploi y compris l'alternance et 18 % en recherche d'emploi),
- 2 % s'orientent vers une poursuite d'études à temps plein ou redoublent.

Dans un contexte économique favorable, l'étude révèle que parmi les actifs (toutes formations confondues en apprentissage) :

- 83 % ont trouvé leur premier emploi dont 53 % (+ 1 point) en contrat à durée déterminée, Alternance, Intérim ou autres contrats et 47 % (stable) en contrat à durée indéterminée.

- 30 % (+ 4 points) des jeunes en emploi sont à nouveau en alternance six mois après avoir terminé leur formation. Ce mode de formation, qui attire toujours autant de candidats, protège les jeunes vis-à-vis du chômage et leur permet de poursuivre leurs études tout en intégrant avec sécurité le marché du travail.
- En parallèle, 8 % (-2 points) des jeunes en emploi sont en Intérim, principalement des jeunes issus de formation «Logistique» en apprentissage (11 %, - 5 points).

Le taux d'emploi dépend fortement non seulement du niveau de diplôme mais aussi de sa spécialité. En effet, l'étude montre que :

- le taux d'emploi des formations «Conduite Routière» et «Transport» en apprentissage (83 %) se démarque de celui des formations «Logistique» en apprentissage (76 %) ;
- toutes formations confondues, les jeunes apprentis issus d'une formation de niveau 5 (*ex niv. III*) et de niveau 3 (*ex niv. V*) s'insèrent plus aisément que les jeunes apprentis issus d'une formation de niveau 4 (*ex niv. IV*) et de niveau 6 (*ex niv. II & III*). (Le taux d'emploi est respectivement de 85 % pour le niveau 5, 81 % pour le niveau 3, 75 % pour le niveau 6 et 74 % pour le niveau 4).

L'étude révèle que, globalement, les jeunes apprentis diplômés sont en emploi : 81 % des actifs diplômés ont un emploi contre 51 % des actifs non diplômés, le diplôme constitue ainsi un rempart contre le chômage pour les jeunes.

Au sein de la population interrogée, seulement 11 % des sortants ayant un emploi sont des femmes (pour rappel, elles ne représentent que 12 % de la population étudiée).

Bien que celles-ci soient moins nombreuses à suivre les formations Transport - Logistique en apprentissage que par la voie scolaire, elles bénéficient d'un taux d'emploi sensiblement identique à celui des garçons (82 % contre 80 %) ; contrairement à ces mêmes formations suivies par la voie scolaire dans les lycées de l'Education Nationale où le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes (71 % contre 76 %).

En définitive, si l'on compare le devenir professionnel de deux jeunes sortants, l'un par l'apprentissage et l'autre par la voie scolaire, on constate que le jeune sortant d'une formation en apprentissage s'insère beaucoup plus aisément que le jeune sortant par la voie scolaire (80 % des apprentis sont en emploi contre 50 % des lycéens).

Sur une période de 12 ans, les études de placement décrivent pour l'apprentissage des tendances d'insertion différentes :

- un taux d'emploi en légère baisse (- 1 point par rapport à 2007) et un fléchissement de la poursuite d'études à temps plein (- 7 points) avec en parallèle un taux de recherche d'emploi multiplié par 2 ;
- avec cependant une cartographie de l'emploi en évolution avec près d'un jeune sur deux en emploi à durée indéterminée (+ 2 points).

#### CARACTERISTIQUE DES EMPLOIS ET DES ENTREPRISES D'INSERTION :

Toutes formations confondues en apprentissage, le transport reste le premier secteur d'insertion pour les jeunes sortant de formations Transport - Logistique des Centres de formation en apprentissage et Ecoles de la Profession.

Plus précisément :

- 70 % des apprentis sortant de formations «Conduite Routière» et 66 % de formations «Transport» en emploi exercent leur activité dans une entreprise de Transport Routier de Marchandises ou autres transports.

Parallèlement, seuls 24 % des jeunes en emploi issus d'une formation «Logistique» en apprentissage ont trouvé un poste chez un prestataire logistique.

Bien qu'en baisse, la part des emplois «autres» reste élevée et 27 % des apprentis sortants en emploi occupent un poste dans un autre secteur que celui de la Logistique et/ou du Transport tel que le commerce, l'industrie, le BTP, l'agriculture ou la restauration/hôtellerie...

- 52 % des sortants en emploi exercent une activité salariée dans l'entreprise où ils étaient en contrat d'apprentissage au moment de leur formation.  
Respectivement 36 % des jeunes en situation d'emploi sont en activité dans des entreprises dont l'effectif est compris entre 10 et 49 salariés et 37 % sont en activité dans des entreprises dont l'effectif est supérieur à 100 salariés ; le plus souvent dans le cadre d'un CDI ou CDD.

Les emplois d'insertion sont liés aux domaines des enseignements notamment pour les formations «Conduite Routière» mais cette prédominance s'amointrit au profit d'une diversification des métiers. En effet :

- 76 % des jeunes apprentis sortant d'une formation «Conduite routière» occupent un poste de conducteur routier, le plus souvent dans le cadre d'un CDI (72 %), CDD (20 %) ou encore en tant qu'intérimaire (8 %). 4 % des sortants de ces diplômés ayant un emploi sont des filles.
- 34 % des jeunes apprentis sortant d'une formation «Transport» occupent un poste d'exploitant, affréteur, agent de transit, déclarant en douane, le plus souvent dans le cadre d'un CDI (68 %) ou d'un CDD (19 %). Il est aussi à noter que l'étude révèle que 20 % des jeunes apprentis sortant de formation «Transport» [niveau 5 (*ex niv II*) et niveau 4 (*ex niv IV*)] occupent un poste de conducteur routier ou livreur.
- 57 % des jeunes sortants d'une formation «Logistique» déclarent occuper un poste d'opérateur logistique, de manutentionnaire, d'agent de quai, de responsable d'entrepôts, de responsable logistique, de chef de quai, ou de gestionnaire de stocks... et ces emplois sont en Intérim ou alternance pour respectivement 33 % de manutentionnaires, d'agent de quai et 26 % d'opérateurs logistiques.  
La population féminine représente 10 % de ces postes.
- Enfin, 73 % des apprentis sortants en emploi ont trouvé un poste à proximité de leur domicile à savoir dans un rayon de moins de 25 km.